

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf

et le 30 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Présents : M. Olivier RIETMANN, Mme Yvette MADRON, M. Jean-Louis BILLY, Mme Marjorie SALIN, M. Olivier SIMONIN, Mme Dominique DIDIER, M. Ludovic LEVERT, M. PIGHETTI Alexandre, M. PIMONT Gérard, Mme FIDON Maria-Laura, Mr MASSARDI Christophe, Mr Alexandre ODRION, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Audrey BAVARD.

Date de la convocation

23 AVRIL 2019 2019

Date d'affichage

02 MAI 2019

Absente : Mme Francine DEPAOLA MARTINEZ

Pouvoirs : Mme PERRIN Charlette donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Mr PERRIN Patrick donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mr QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme PAYEUR Virginie donne pouvoir Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Madame Audrey BAVARD

DCM N°2019/32

Élection d'un Président de Séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'élire un Président de séance pour effectuer le vote des comptes administratifs (Commune, Eau et Assainissement).

Après délibération, le Conseil Municipal :

-DÉCIDE d'élire comme Président de séance Jean-Louis BILLY.

***Vote des Comptes Administratifs 2018**

Suite au courrier émis par les services préfectoraux en date du 09 Avril 2019, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer à nouveau compte tenu qu'une procuration m'a été donnée par un Conseiller Municipal absent.

- Commune
- Eau
- Assainissement

Monsieur le Maire se retire pour le vote des Comptes Administratifs.

Après délibération, le Conseil Municipal :

Vote les comptes administratifs comme suit :

- Compte Administratif Commune : Voté à l'unanimité
- Compte Administratif Eau : Vote à l'unanimité
- Compte Administratif Assainissement : Voté à l'unanimité

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf

et le 30 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 18**

Présents : M. Olivier RIETMANN, Mme Yvette MADRON, M. Jean-Louis BILLY, Mme Marjorie SALIN, M. Olivier SIMONIN, Mme Dominique DIDIER, M. Ludovic LEVERT, M. PIGHETTI Alexandre, M. PIMONT Gérard, Mme FIDON Maria-Laura, Mr MASSARDI Christophe, Mr Alexandre ODRION, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Audrey BAVARD.

**Date de la convocation
23 AVRIL 2019 2019
Date d'affichage
02 MAI 2019**

Absente : Mme Francine DEPAOLA MARTINEZ

Pouvoirs : Mme PERRIN Charlette donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Mr PERRIN Patrick donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mr QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme PAYEUR Virginie donne pouvoir Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Madame Audrey BAVARD

DCM N°2019/33

*** Décision modificative n°1-Budget Communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget communal comme suit :

Fonctionnement dépense : 60623 : - 2172,00 €

6811-042 : + 2172,00 €

Investissement recette : 1641 : - 2172,00 €

280422-040 : + 2172,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative sur le budget communal comme indiqué ci-dessus

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf

et le 30 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

23 AVRIL 2019 2019

Date d'affichage

02 MAI 2019

Présents : M. Olivier RIETMANN, Mme Yvette MADRON, M. Jean-Louis BILLY, Mme Marjorie SALIN, M. Olivier SIMONIN, Mme Dominique DIDIER, M. Ludovic LEVERT, M. PIGHETTI Alexandre, M. PIMONT Gérard, Mme FIDON Maria-Laura, Mr MASSARDI Christophe, Mr Alexandre ODRION, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Audrey BAVARD.

Absente : Mme Francine DEPAOLA MARTINEZ

Pouvoirs : Mme PERRIN Charlette donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Mr PERRIN Patrick donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mr QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme PAYEUR Virginie donne pouvoir Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Madame Audrey BAVARD

DCM N°2019/34

*** Renouvellement de la ligne de trésorerie**

Afin de pallier aux éventuels problèmes de trésorerie résultant du décalage entre les recettes et les dépenses, Monsieur le Maire a sollicité différents organismes bancaires pour une proposition de renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 150 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal :

-**DÉCIDE** de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 150 000 €

-**RETIENT** la proposition de la Banque Populaire (taux 0.90 %)

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'avertir l'organisme bancaire retenu

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat et à effectuer des tirages ou des remboursements en fonction de la trésorerie de la commune

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf

et le 30 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

23 AVRIL 2019 2019

Date d'affichage

02 MAI 2019

Présents : M. Olivier RIETMANN, Mme Yvette MADRON, M. Jean-Louis BILLY, Mme Marjorie SALIN, M. Olivier SIMONIN, Mme Dominique DIDIER, M. Ludovic LEVERT, M. PIGHETTI Alexandre, M. PIMONT Gérard, Mme FIDON Maria-Laura, Mr MASSARDI Christophe, Mr Alexandre ODRION, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Audrey BAVARD.

Absente : Mme Francine DEPAOLA MARTINEZ

Pouvoirs : Mme PERRIN Charlette donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Mr PERRIN Patrick donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mr QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme PAYEUR Virginie donne pouvoir Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Madame Audrey BAVARD

DCM N°2019/35

*** Programme de travaux forestiers 2019**

Les services de l'ONF ont proposé un budget pour l'année 2019 relatif aux travaux forestiers à effectuer dans la forêt communale.

- TRAVAUX SYLVICOLES : 11 395,70 € HT
- TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE : 1 360,00 € HT

Montant total de 12 755,70 € HT soit 14 031,27 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le programme de travaux forestiers 2019 dans la forêt communale pour les sommes indiquées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le programme de travaux 2019.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf

et le 30 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

23 AVRIL 2019 2019

Date d'affichage

02 MAI 2019

Présents : M. Olivier RIETMANN, Mme Yvette MADRON, M. Jean-Louis BILLY, Mme Marjorie SALIN, M. Olivier SIMONIN, Mme Dominique DIDIER, M. Ludovic LEVERT, M. PIGHETTI Alexandre, M. PIMONT Gérard, Mme FIDON Maria-Laura, Mr MASSARDI Christophe, Mr Alexandre ODRION, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Audrey BAVARD.

Absente : Mme Francine DEPAOLA MARTINEZ

Pouvoirs : Mme PERRIN Charlette donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Mr PERRIN Patrick donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mr QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme PAYEUR Virginie donne pouvoir Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Madame Audrey BAVARD

DCM N°2019/36

*** Renouvellement de la certification de la gestion durable de la forêt communale**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de renouveler l'adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Après délibération, le Conseil Municipal :

1. Décide de renouveler son adhésion à PEFC BFC en :

- Inscrivant l'ensemble de la forêt communale relevant du régime forestier et pour une période de 5 ans en reconduction tacite, dans la politique de qualité de la gestion durable définie par PEFCBFC,

- De signer et respecter les règles de gestion forestière durable PEFC/FR ST 1003-1 : 2016

- De s'engager à mettre en place les mesures correctives qui pourraient être demandées par PEFC Bourgogne-Franche-Comté en cas d'écart des pratiques forestières aux règles de gestion forestière durable PEFC/FR ST 1003-1 : 2016

- S'engageant à honorer les frais de participation fixée par PEFC BFC au travers de l'appel à cotisation

2. Demande à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier et pour ce qui relève de sa mission, les engagements pris par la commune dans le cadre du renouvellement de sa participation à PEFC

3. Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent notamment le bulletin d'adhésion PEFC BFC

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf

et le 30 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Présents : M. Olivier RIETMANN, Mme Yvette MADRON, M. Jean-Louis BILLY, Mme Marjorie SALIN, M. Olivier SIMONIN, Mme Dominique DIDIER, M. Ludovic LEVERT, M. PIGHETTI Alexandre, M. PIMONT Gérard, Mme FIDON Maria-Laura, Mr MASSARDI Christophe, Mr Alexandre ODRION, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Audrey BAVARD.

Date de la convocation

23 AVRIL 2019 2019

Date d'affichage

02 MAI 2019

Absente : Mme Francine DEPAOLA MARTINEZ

Pouvoirs : Mme PERRIN Charlette donne pouvoir à Maria-Laura FIDON, Mr PERRIN Patrick donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mr QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme PAYEUR Virginie donne pouvoir Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Madame Audrey BAVARD

DCM N°2019/37

***Validation du choix de la société pour la mise en place d'un système de vidéoprotection**

Dans le cadre de la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune de Jussey, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que trois sociétés ont répondu.

- Une proposition a été établie à distance par la société EGS pour un montant de 72 586,00 € HT (Achat comptant) ou une location mensuelle sur 63 mois pour un montant de 1379,00 € HT. Cette société n'a pas effectué de visite sur le terrain, l'offre ne correspond pas à notre demande notamment en nombre et qualité de caméras.

- Une proposition établie par la société INEO. Après visite sur le terrain, ceux-ci n'ont pas souhaiter poursuivre sans consulter un bureau d'étude. Le travail ayant déjà été fait par le référent sureté de la gendarmerie il n'y a donc pas lieu de consulter un bureau d'étude.

- Une proposition financière établie par la société IRIS pour un montant de 113 738,00 € HT soit 136 485,60 € TTC, cette société s'est déplacée plusieurs fois sur le terrain pour établir tous les documents nécessaires.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le choix de la société IRIS pour un montant de 113 738,00 € HT soit 136 485,60 € TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec la société IRIS

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler toutes les factures correspondantes

Voté à la majorité 14 POUR et 4 ABSTENTIONS (Mme FIDON Maria-Laura, Mme PERRIN Charlette, Mr SIMONIN Olivier et Mr PERRIN Patrick).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**